

Amiens SNES

Amiens, le 22 juin 2022

Juin 2022 - Bulletin n°4

Sommaire :

- **Éditorial**
- **À la une**
- **La vie du SNES-FSU**
- **Catégorie**
- **Dans le département de la Somme**

Dans ce numéro :

Examens	2
Tentation extrême droite chez les profs	3
Retour sur le congrès national	4
Appel du congrès	5
V.S.S	6
CPE	6
L'action syndicale paye	7
Stages 1er trimestre	8
Bonnes vacances	8

Le temps des cerises ?

L'été pointe le bout de son nez et avec lui une myriade d'événements petits ou grands qui (re)donnent le sourire. Le congrès national de Montpellier tout d'abord, qui s'est tenu dans une ambiance d'émulation allègre, à réinventer le collège et le lycée de demain, penser une véritable revalorisation des personnels, mais aussi fixer un cap sur un certain nombre de mandats essentiels comme l'égalité femmes-hommes. Fort d'un appel à l'action et de revendications claires et précises, notre syndicat ne peut que gagner en puissance militante. Cette positivité doit nous animer à la veille des élections professionnelles : pour que la FSU reste l'organisation syndicale de référence, celle qui « donne le la » dans les instances mais aussi et surtout dans les luttes, comme avec le rassemblement anti-jobdating le 20 juin à 12h à Beauvais, dont nous sommes à l'initiative.

Les élections ont également apporté leur lot de petits soulagements : Manuel Valls évincé dès le premier tour par les Français de l'étranger, JM Blanquer tout émoussé à Montargis, Amélie de Montchalin exfiltrée du ministère de l'écologie... Certes on ne peut nier la vague marron RN à l'Assemblée, qui fait bien entendu froid dans le dos. Elle aura tout de même un seul mérite : celui de faire tomber les masques à droite et de montrer que le « front républicain » n'est désormais plus qu'une vaste entourloupe à destination uniquement des électeurs de gauche. Restons positifs : la gauche unie constitue une solide force d'opposition et il y aura de toute façon du progrès par rapport au précédent quinquennat. Il ne s'agit pas de jouer les oiseaux tombés du nid syndicalo-politique : croire qu'une élection réglerait l'ensemble des problèmes sociétaux relève de la pensée magique, d'une naïveté béate. Mais, alors que l'on peut désormais parler d'état d'urgence dans l'Education Nationale, alors que les recteurs et rectrices recrutent de façon décomplexée à coups de « job-dating », ne sommes-nous pas en droit d'estimer que l'espoir est permis ? Que notre combativité et notre intransigeance face au mépris répété des dirigeants pourraient se révéler payantes ? Qu'insuffler nos idées dans les politiques éducatives, sociales et citoyennes pourrait effectivement se concrétiser ? Il est temps...

Encore des dysfonctionnements pour la 2ème session du bac Blanquer...

Nous pouvons tout d'abord nous féliciter de l'obtention d'un forfait de 4 demi-journées banalisées dont pouvaient bénéficier les collègues correcteurs des épreuves de spécialité début juin. Il semble également que les diverses convocations soient réparties de façon plus équitable que l'année dernière.

Passons maintenant aux choses qui fâchent... Toujours pas d'accès aux copies papier pour les collègues qui en feraient la demande, des erreurs dans le scannage des copies, des épreuves dont les corrigés ne sont pas disponibles... A titre d'exemple, en enseignement scientifique, l'absence de corrigé et de barème, alors que les collègues devaient traiter 12 sujets différents ! Mention spéciale aussi pour les épreuves de rattrapage du contrôle continu en Histoire-Géo et en SVT : des collègues ont été sommés de corriger des sujets de la BNS, sans corrigés, mais sans même savoir quel était le sujet associé à telle ou telle copie (très conceptuelle étude de documents sans documents !).

Une attention particulière doit également être portée aux professeurs de Lettres en lycée, susceptibles d'être convoqués aux préparations, corrections et parfois harmonisation de tous les examens (écrits et oraux de spécialités, BTS, grand oral, EAF écrite et orale). Enfin, il est inadmissible que des collègues voient leurs notes de bac remonter sans qu'il y ait eu commission d'entente ni même qu'ils n'aient été mis au courant !

Par ailleurs, il est urgent d'harmoniser les pratiques

entre les différents lycées de l'académie. Nous avons demandé au rectorat de rappeler aux chefs d'établissement la nécessité de décharger de toute autre mission les collègues correcteurs. Autre exemple : est-ce normal que, dans un lycée A, la semaine du 9 au 13 mai soit banalisée pour les élèves de 2de et 1^{ère} pour permettre le passage des épreuves de spécialité, tandis que dans un lycée B on accable les collègues de créneaux exceptionnels de 4h sans leur demander leur avis au préalable ? Est-il normal que dans certains lycées, les enseignants non-correcteurs se voient contraints de revenir chaque jour du 20 juin au 5 juillet alors qu'aucun élève ne les attend ? Un peu de cohérence et de bon sens seraient les bienvenus dans certaines administrations.



Le SNES de l'académie d'Amiens fera remonter tous les dysfonctionnements lors d'une audience qui aura lieu le 28 juin. Un préavis de grève est déposé toutes les semaines et nous appelons

les collègues à utiliser les registres SST et alerter si besoin les délégations CHSCT. Continuons également d'exiger le retour à un baccalauréat terminal, national et anonyme en juin, ainsi que la suppression du dispositif Parcoursup, opaque, injuste, source d'inégalité et de stress pour nos élèves. Vivement que les réformes Blanquer soient, comme leur créateur, bazardees loin de nos établissements scolaires !

Coralie Téry

Tentation extrême droite chez les profs

Pour qui votent nos collègues ?

Alors que l'Aisne est le département métropolitain qui a le plus voté pour Marine Le Pen au 2^{ème} tour de l'élection présidentielle (avec quasiment 60% des voix en sa faveur), la question suivante s'impose : le vote des profs est-il toujours de gauche ?

Le vote des enseignants décortiqué

En mars, les intentions de vote des enseignant·es laissaient augurer une droitisation : environ 55% de nos collègues envisageaient un vote pour un candidat du centre ou de la droite (dont 19% pour la droite radicale). Si le vote utile a finalement pesé dans la balance, les enseignant·es ne peuvent plus être considéré·es comme un bastion de la gauche. Les cadres et professions intellectuelles supérieures ont d'ailleurs moins voté pour J.L. Mélenchon (23%) que les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (27%) ou que les employés (24%) et professions intermédiaires (24%). (source OpinionWay repris par *Alternatives Economiques*). Martial Foucault, directeur de recherche au CEVIPOF, rappelle également que « l'abstention est le premier parti de toutes les catégories socioprofessionnelles, à l'exception des retraités ». Ainsi, au second tour, on estime à 30% l'augmentation des votes blancs et nuls chez les enseignant·es, traditionnellement peu abstentionnistes.



Des idées d'extrême-droite qui font leur chemin, mais moins que dans le reste de la population

Plus inquiétant, un vote pour le RN dès le 1^{er} tour aux alentours de 10% chez les cadres et professions intellectuelles supérieures. Et au 2^d tour, le RN aurait rassemblé près d'un quart des enseignant·es, parmi ceux qui ont voté pour l'un ou l'autre des candidats : c'est deux fois plus qu'en 2017. Néanmoins, Luc Rouban (directeur de recherche au CNRS-CEVIPOF) explique qu'au 2^d tour, ces données sont les plus extrêmes : aucune catégorie sociale ne voterait autant Macron et aucune ne porterait si peu de voix sur Le Pen. Dans le détail, les idées d'extrême-droite ne sont pas porteuses chez

nos collègues : par exemple, 36% des enseignants estiment qu'il y a trop d'immigrés contre 54% des Français et 51% des fonctionnaires. A contrario, deux tiers des enseignants estiment qu'il faut prélever davantage les plus riches (vs 57% des Français et 61% des fonctionnaires).

Un électorat de plus en plus hétérogène

Phénomène certes encore mineur chez nos collègues, le vote extrême-droite existe bel et bien. Les discussions informelles laissent aussi apparaître des dérives au quotidien : islamophobie, homophobie, misogynie, conservatisme, etc. témoignent d'une perte de repères chez certain·es, en particulier les plus récemment arrivés dans la profession. En effet, il n'est plus possible d'essentialiser un « vote enseignant ». L'effritement de la gauche dite traditionnelle est l'une des causes de cette dissémination des votes. La perte de vitesse de la syndicalisation dans cette profession est également un facteur explicatif. Le meurtre barbare de Samuel Paty a pu également être un déclencheur pour certains collègues se sentant eux aussi menacés. Enfin, de plus en plus d'enseignant·es ont exercé un autre métier auparavant, duquel ils apportent une culture politique parfois différente.

Et demain ?

Avec la contractualisation croissante et la menace d'une généralisation de modes de recrutement de type « job-dating », il y a fort à parier que nos professions perdent encore un peu de ce « socle commun » de valeurs humanistes, prônant l'égalité des chances et le progressisme social. Dans le même temps, la précarisation de nos statuts, la multiplication de nos missions peuvent avoir pour corrélat une dépolitisation des collègues. Nous, syndiqué·es de la première ou de la dernière heure, devons rester vigilant·es sur ces points et maintenir un climat de solidarité entre collègues qui soit propice à une cohésion de classe sur ce plan socio-politique.

Coralie Téry

Un congrès pour réaffirmer nos combats

500, c'est le nombre de délégué.es élu.es par les syndiqué.es du Snes-FSU qui, venu.es de toutes les académies de France, et hors de France, se sont retrouvé.es au Corum de Montpellier pour tenir un congrès national du 8 au 13 mai 2022.

4 thèmes à l'ordre du jour, des milliers d'amendements et de prises de paroles, des débats animés par la volonté d'aboutir à l'évolution de nos mandats syndicaux, dans un esprit de recherche de consensus, autour de valeurs ambitieuses pour nos élèves et pour nos métiers.

Nous sortons de ce congrès plus revigoré.es que jamais. D'avoir enfin pu nous retrouver et débattre, mais surtout de constater que le Snes-FSU est bien là, vivant, et d'attaque pour obtenir un plan d'urgence pour la rentrée. L'énergie militante du Snes-FSU sera un atout pour gagner un service public d'Education exigeant et ambitieux, auprès des collègues et dans les actions.

L'appel du congrès (voir ci-contre), est devenu notre boussole pour les semaines à venir alors qu'à l'Assemblée nationale fraîchement élue les débats seront sans doute plus vifs dorénavant en matière de services publics et d'Education.

Les textes adoptés, consultables en ligne :

<https://www.snes.edu/publications/textes-adoptes-supplement-de-lus-n821-du-11-juin-2022/>

Thème 1 : Redonner du sens et du commun au second degré

« L'inclusion pour être réussie doit être pensée autour du profil de l'élève et de la classe. Les équipes pluriprofessionnelles pour pouvoir offrir des conditions dignes aux élèves d'ULIS et d'UPE2A doivent bénéficier de conditions à la hauteur de notre ambition (...). Le SNES-FSU demande que des places soient réservées dans les classes au bénéfice des élèves des UPE2A, NSA et ULIS avec une double inscription, tout en laissant les équipes libres de gérer



les inclusions en fonction des besoins de chaque élève, de ses progrès et de son évolution. Tous les élèves quelles que soient les difficultés cognitives ou leur handicap ont droit à l'École. (...) Par ailleurs l'école inclusive n'a pas vocation à remplacer les instituts spécialisés dont le nombre est notoirement insuffisant »

« Le SNES-FSU rappelle son mandat de suppression de Parcoursup »

Thème 2 : Pour des personnels respectés et revalorisés

« le SNES-FSU continue d'exiger la transformation des primes en salaires pour tou-te-s, la transformation des HSA en heures postes et la limitation des HS, la reconnaissance des missions particulières par l'obtention d'une décharge horaire systématique. Il réclame l'attribution de la totalité des indemnités pendant la durée des congés maladie liés à la grossesse comme pendant le congé maternité. Afin de supprimer l'impact de la parentalité sur les carrières, la pertinence du mandat historique du SNES-FSU concernant un rythme unique d'avancement et la totale déconnexion entre l'évaluation et l'avancement est réaffirmé. »

Thème 3 : Pour une société juste, écologiste et solidaire

« Le SNES-FSU prend de plus en plus sa place dans ce combat, mené principalement par les associations et les partis politiques (...). Il est nécessaire d'investir davantage ce sujet, de montrer le lien entre écologie et justice sociale, dans le cadre le plus large possible. »

Thème 4 : Faire évoluer notre organisation pour renforcer notre syndicalisme de lutte et de transformation sociale

« Une campagne spécifique à destination des jeunes collègues pour leur présenter nos combats, notre force, notre collectif, et les inciter à adhérer et à militer sera mise en place. »

Manuela De Oliveira
Co-secrétaire académique



CONGRÈS NATIONAL MONTPELLIER 2022



Appel du congrès

Dans cette période si particulière, plus que jamais, le SNES-FSU est à vos côtés. Ces dernières semaines ont pu paraître sombres, faisant peser des menaces sur nos métiers et le service public d'Education. Au contraire : le SNES-FSU est à l'offensive pour contrecarrer ces projets synonymes

de régression éducative et sociale et porter des exigences fortes. Notre projet pour le second degré, pour nos métiers, pour nos carrières est ambitieux. Portons-le ensemble pour gagner !

Gagner pour nos salaires et nos pensions !

La revalorisation sans contreparties est une urgence, elle est un impératif pour chacun-e d'entre nous mais aussi pour sortir de la crise de recrutement qui frappe de plein fouet le service public d'Education.

- ✓ Plus aucun professeur, CPE, Psy-EN ne doit être recruté en dessous de 2 000 € nets
- ✓ A terme, reconstruction de toutes les grilles avec l'objectif de retrouver un traitement de début de carrière équivalent à 2 fois le SMIC (niveau de 1982)
- ✓ Aucun-e agent-e (AED, AESH) ne devrait être rémunéré-e à moins de 1850 euros net pour un temps plein.
- ✓ Revalorisation immédiate des pensions

Gagner pour nos métiers

Après 5 ans d'attaques incessantes, reprenons la main sur nos métiers ! Exigeons les moyens pour améliorer nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves

- ✓ Baisse des effectifs dans les classes avec un plan pluriannuel de recrutement de professeurs, CPE, PsyEN, AED, AESH

- ✓ Reconstruction du collège et baisse significative des effectifs en cas d'inclusion
- ✓ Remise à plat de la réforme du bac et du lycée, abrogation de Parcoursup
- ✓ Un service public d'orientation conforté et ancré dans l'Education nationale
- ✓ Mise à plat des réformes de la formation et des concours

Gagner pour la Fonction publique et les services publics et les personnels

Les services publics jouent un rôle incontournable dans notre société : ils permettent de lutter contre les inégalités et sont la richesse de celles et ceux qui n'ont rien.

- ✓ L'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique
- ✓ Un corps de fonctionnaires pour les AESH
- ✓ Un vaste plan de titularisation pour les non titulaires et l'ouverture de négociations pour des évolutions statutaires contre la précarité des AED

Plus que jamais, le SNES-FSU est à vos côtés. C'est notre conception de l'action

syndicale : construire les solidarités, au quotidien, dans votre établissement, engager les luttes indispensables pour nos métiers, nos statuts et le service public d'Education.

L'avenir du service public d'Education s'écrit ensemble, en nous rassemblant, rejoignez le SNES-FSU et portons ces combats pour l'école publique laïque !

Violences Sexuelles et Sexistes

Le SNES-FSU est engagé pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes (VSS). Depuis 2019, il s'est doté d'une cellule de veille interne.

Selon les résultats d'une enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED) publiée en 2020, 16,5 % des femmes fonctionnaires sont victimes de violences au travail. Seuls 3 cas de violence sur 10 sont rapportés à l'employeur. Pour faire cesser les VSS, il faut en parler et ne pas rester seul-e.

Notre employeur doit faire en sorte de prévenir les risques professionnels pour améliorer nos conditions de travail. La prévention, l'accompagnement et la protection contre les VSS (agissements ou propos sexistes, harcèlement sexuel ...) se mettent peu à peu en place. C'est l'un des axes du plan d'action académique pour l'égalité professionnelle issu de l'accord égalité professionnelle de la Fonction publique signé en novembre 2018.

Au 01/02/2022, j'ai été nommée référente académique VSS, en tant que membre SNES-FSU du CHSCTA. En représentant les personnels auprès du rectorat, je participe à l'élaboration des actions de lutte et de prévention des VSS. Dans un premier temps, il s'agit de mettre en place un dispositif de signalement des VSS qui devrait être opérationnel pour septembre 2022.

Si vous êtes victime ou témoin de VSS dans le cadre professionnel, n'hésitez pas à contacter votre S2 qui me transmettra l'information. Ensemble, nous pouvons agir et construire une ambiance de travail conforme aux valeurs de respect des personnes que porte le SNES-FSU.

Delphine LEROY
Réfèrente VSS Académie d'Amiens

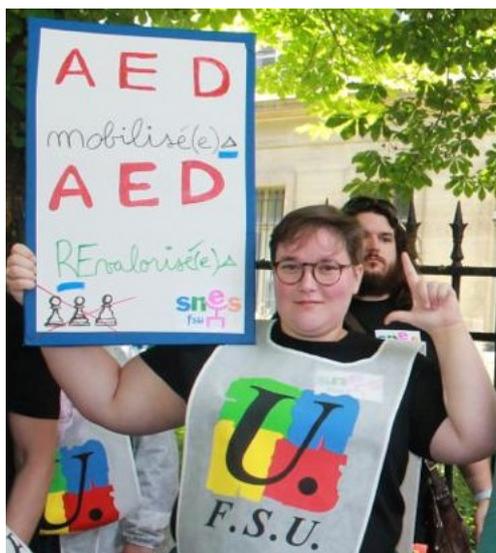
Pour des personnels respectés et revalorisés...

Pourquoi parler de la vie scolaire sous cet angle ?

Car lors de notre congrès national, les CPE se sont appropriés ce thème.

Le CPE, concepteur de son métier, est de plus en plus contraint à exécuter des tâches ou des missions imposées par sa hiérarchie, qui souhaite le transformer en preux chevalier, je veux parler du « conseiller technique ». Ces grands mots, ne vous y trompez pas, sont empruntés au néo-management public. Depuis quand le CPE est le bras droit du CE, qui ne pense qu'à appliquer les réformes inégalitaires du ministre de l'EN ? Depuis quand le CPE se trouve être acteur du tri social imposé par les réformes blanquériennes ?

Non, nous ne sommes pas là pour ça. Nous combattons les « managers » qui mettent en adéquation l'orientation des élèves avec l'économie locale. Nous, en échange nous voulons bâtir une route donnant accès à un savoir le plus démocratique possible. Nous, nous voulons nous battre pour une élévation générale du niveau des élèves, symbole de l'émancipation pour tous. Nous, nous souhaitons mettre en lumière le suivi éducatif des jeunes que nous côtoyons : tel est le cœur du



métier de CPE. Une approche sur laquelle la hiérarchie de l'éducation nationale serait bien inspirée de se pencher pour se l'approprier...

Je n'oublie pas les AED : ils sont pour l'éducation nationale une richesse sur laquelle le ministère doit s'appuyer **sans faire d'économie**. Il a voulu par le

biais de la loi Balanant, les cdéiser. Depuis le 2 mars nous attendons le décret d'application... La rentrée de septembre s'annonce difficile pour les personnes remplissant les 6 années d'exercice. Ils sont dans le plus grand flou. Les rectorats font des « enquêtes AED » et demandent aux chefs d'établissement, qui ils veulent cdéiser. Les informations du ministère se font attendre. Le projet de texte et les documents seront présentés en comité technique ministériel, avec concertation auprès des organisations syndicales. CPE, AED : même combat,

celui des vies scolaires épanouies, le SNES-FSU continuera donc à vous accompagner dans vos actions.

Laurence Sergeant
Responsable CPE - Co-secrétaire académique

Direction(s) des lycées Édouard Branly et Louis Thuillier : l'action syndicale des personnels a payé !

Peu de temps après sa nomination à la rentrée scolaire 2012-13, la Provisure du lycée Thuillier à Amiens s'était vu confier l'intérim de la direction des lycées Branly, le proviseur de cet établissement voisin avait alors été placé en arrêt maladie de longue durée.

Ainsi, un même personnel de direction se retrouvait à la tête du lycée général accueillant le plus grand nombre de classes préparatoires du département ET d'un lycée général et technologique accueillant des sections d'enseignement supérieur ET d'un important LP ; soit près de 3000 élèves et étudiant.es, autour de 300 enseignant.es et de très nombreux autres personnels, administratifs, techniques, des filières santé et sociale.

Cette situation, initialement présentée comme provisoire, s'est prolongée les années suivantes. Les élus des personnels dans les trois Conseils d'Administration concernés n'ont jamais pu obtenir de réponse précise quand ils interrogeaient leur direction sur cette situation, tout en rappelant leur attachement à deux équipes de direction différentes pour ces trois lycées chacun fréquentés par de très nombreux élèves.

En avril 2021, alors que cette « direction unique » durait donc depuis près de neuf ans, les personnels apprennent que la Provisure de Thuillier est affectée sur un autre poste à la rentrée scolaire 2021 mais que son successeur assurera à son tour la direction des trois lycées. Les personnels d'enseignement et d'éducation de Branly prennent alors l'initiative d'adresser au Recteur un courrier signé par environ 70 collègues. Ils demandent la nomination d'un proviseur à part entière pour les deux lycées Branly. Les élus FSU au Comité Technique Académique s'adressent également au Recteur pour appuyer la demande des collègues Branly. Pour soutenir cette démarche et rappeler leur attachement à des directions différentes pour les deux entités, les enseignant.e.s et personnel.le.s d'éducation du lycée Thuillier sont eux aussi des dizaines à signer un autre courrier adressé au Recteur. Avec le soutien du secrétariat départemental de la FSU et du SNES-FSU, les sections locales du SNES-FSU, de la CGT et de FO des deux établissements continuent à mobiliser et informer les collègues, en organisant notamment plusieurs heures d'information syndicales communes en visio. En mai 2021, une audience est accordée à des représentant.e.s des trois lycées avec la secrétaire générale et le DRH du rectorat. Il est alors indiqué que le poste de proviseur du lycée Branly a été officiellement supprimé et que ces moyens ont été affectés ailleurs sur l'académie, sans même que les personnels ni leurs représentants en aient été officiellement informés !

Toutefois, dans le cadre d'une mission de l'Inspection Générale sur l'ensemble de la Cité Scolaire d'Amiens Sud autour du thème de la « gouvernance » de ce vaste ensemble, deux délégations des trois lycées sont entendues par quatre Inspecteurs Généraux au sujet de cette direction unique. Les collègues disent alors toutes les difficultés que pose au quotidien la direction commune de ces trois établissements et s'opposent catégoriquement à l'hypothèse évoquée par les Inspecteurs généraux d'une fusion pure et simple de Branly et Thuillier ... Comment imaginer un dialogue régulier et constructif entre la direction, les personnels, les élèves et les parents d'un établissement qui compterait plus de 3000 élèves et des centaines de personnels ? Est-il imaginable qu'un seul C.A. soit envisagé pour un « méga-établissement » de ce type ? On sait aussi quels peuvent être les effets à terme sur les postes des personnels enseignant.es et non-enseignant.es, la charge de travail qui augmente pour moins de personnels etc... d'un tel projet de fusion !

Alors que les personnels des trois lycées restaient mobilisés et impatients de connaître les conclusions de la mission de l'Inspection Générale, le Recteur a invité, le 21 mars 2022, les élus des 5 conseils d'administration des 5 lycées concernés par l'espace Cité scolaire Amiens sud, les LT et LP Gand en plus pour les informer des principales conclusions de cette mission et des décisions qu'il venait de prendre. **Tenant compte de la dimension des établissements concernés, l'Inspection Générale recommandait notamment de maintenir des directions d'établissement distinctes pour l'ensemble des établissements concernés** tout en invitant à la mise en place – à terme, à l'issue d'un dialogue avec les C.A. - d'une « instance de coordination » entre Thuillier et Branly, ainsi qu'avec Édouard-Gand. **Le Recteur annonçait donc qu'il recréait le poste de proviseur du lycée Édouard Branly, pourvu au mouvement des personnels de direction d'avril dernier.**

Ce retour à une direction propre pour chacun des établissements de la Cité scolaire Amiens sud est une victoire des personnels et de leurs organisations syndicales ! La mobilisation des collègues des lycées de la Cité scolaire Amiens-Sud, avec le soutien des représentant.e.s syndicaux, montre qu'il n'est pas vain de continuer à faire entendre nos revendications pour le maintien d'établissements à taille humaine où un dialogue est possible entre les collègues et leurs directions.

*Jean-Christophe Momal, responsable SNES-FSU du lycée Louis Thuillier
Sandra Pietreanu, responsable SNES-FSU des lycées Édouard Branly
Philippe Lalouette, responsable SNASUB-FSU des lycées Édouard Gand*

Les stages syndicaux : un droit à utiliser pour rester informer et agir ensemble

Après deux années chaotiques dues au covid les stages proposés par la SNES-FSU ont pu reprendre enfin cette année de façon plus habituelle.

12 stages se sont donc déroulés dans l'Académie, 7 ont été organisés par le secrétariat académique et 5 par les secrétariats départementaux, 11 se sont déroulés en présentiel, plus de 250 stagiaires y ont assisté.

Ces stages ont reflété les deux versants de l'action syndicale.

En effet les stages académiques ont porté majoritairement sur des thématiques d'information et d'accompagnement des collègues (accompagnements des stagiaires, mutations, laïcité ...) alors que les stages départementaux avaient plus vocation à développer l'action collective au sein des établissements.

Dès le premier trimestre de la prochaine année scolaire des stages sont d'ores et déjà prévus.

Ainsi un stage départemental sera organisé par la section de l'Aisne portant sur le statut de fonctionnaire, son importance et les raisons que l'on a de le défendre, un stage à l'initiative de la section de la Somme avec pour objectif de former les SI sur la thématique du conseil d'administration, fera suite au stage « agir dans son établissement » qui s'est déroulé en juin et un stage « *Faire vivre le SNES-F.S.U dans son établissement.* » devrait être proposé par la section de l'Oise.

Sur le site académique, en utilisant le lien suivant : <https://amiens.snes.edu/-Stages-syndicaux-.html> ou le QR Code ci-dessous, vous pouvez avoir accès à la liste actualisée de ces stages avec leurs descriptifs précis et vous y inscrire.

Eric Leduc



Bonnes vacances !!!!

Après cette année, ô combien complexe, tous les militants vous souhaitent de très bonnes vacances. Reposez-vous bien !

Durant les vacances scolaires les militants du SNES-FSU restent à votre disposition et sont présents par mail pour aider tous les collègues (TZR, stagiaires, non titulaires,...).

Nous nous engageons à répondre au plus tôt... Les militants du SNES ont aussi besoin de profiter d'un peu de repos et de soleil !

Section Académique

25 rue Riolan
80000 Amiens

Tél. : 03 22 71 67 90

Courriel :

s3ami@snes.edu

Site : www.amiens.snes.edu